

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ.

PRÉFECTURE DU VAR.

PROCLAMATION.

LE PRÉFET DU VAR, aux Sous-Préfets, Maires, Adjoints, Fonctionnaires de tous rangs et de tous grades, et aux Citoyens du Var.

Mes chers Collaborateurs, Mes chers Concitoyens,

Une heure solennelle va sonner pour la France ;
Le 10 décembre, tout le Peuple sera appelé à poser la dernière assise du Monument Républicain que l'Assemblée Nationale a élevé ;
Le 10 décembre aura lieu l'élection du Président de la République.
Quel sera ce Président? — Nul ne peut le savoir encore.
Qui doit l'être?
Telle est la question que beaucoup d'entre vous m'ont posée.
Je vous en remercie; elle me prouve que votre confiance m'est acquise.
Je ne la tromperai pas.
Je ne veux influencer aucun vote, intimider aucune conscience.
Mais vous me faites l'honneur de m'interroger; je n'ai pas le droit de décliner un tel honneur et je répons :

- Celui qui fut toute sa vie Républicain ;
- Celui qui aux funestes journées de juin sauva Paris, la Liberté, la République, la Société tout entière ;
- Celui que l'Assemblée Nationale a déclaré naguère « avoir bien mérité de la Patrie » ;
- Celui qui vient de prendre résolument la défense du Chef spirituel de la religion catholique dans laquelle je suis né ;
- Celui-là aura mon vote : *Je voterai pour le GÉNÉRAL E. CAVAIGNAC*, chef actuel du Pouvoir exécutif.

Si vous en connaissez un plus digne, si vous en connaissez un qui convienne mieux actuellement à la France, votez pour lui.
Mais défiez-vous des séductions trompeuses, des promesses vaines, des calomnies qui pourraient vous circonvenir.

Si l'on vous dit d'un candidat :

- Il paiera les dettes de la France ;
- Il supprimera les impôts directs et indirects ;
- Il supprimera l'impôt de 45 centimes, établi par le général CAVAIGNAC. »

Répondez hardiment : C'est faux.
Nul n'est assez riche pour payer les 5 milliards de dettes de la France, si ce n'est la France elle-même.
L'Assemblée nationale seule peut diminuer les impôts.
Les supprimer entièrement est impossible : une nation, de même qu'une famille, ne peut vivre sans budget.
Quand fut établi l'impôt des 45 centimes, au mois de mars, le général CAVAIGNAC était en Afrique ; l'impôt des 45 centimes cessera d'être perçu le 1^{er} janvier prochain et ne sera pas rétabli.

Ne prenez pas un nom pour un homme, une apparence pour une réalité.
Si l'on vous dit encore d'un candidat :

- Seul il fera renaître la confiance.
- Seul il fera reflourir l'agriculture et le commerce.
- Seul il donnera du travail aux ouvriers. »

Répondez : L'Assemblée nationale seule, par de bonnes lois, par son entente avec le chef de l'État, peut nous procurer ces bienfaits.
Répondez encore :

- La confiance ne peut renaître ;
- L'agriculture ne peut reflourir ;
- Le commerce ne peut reprendre ses transactions ;
- Les ouvriers ne pourront avoir de l'ouvrage, qu'autant que la République sera basée :

- Sur la liberté sans violence,
- Sur l'ordre sans oppression,
- Sur le progrès indéfini et pacifique.

Il faut donc à la tête de la République :

- Un citoyen à la main ferme, au cœur droit, loyal et républicain.

C'est parce que le général E. CAVAIGNAC réunit ces qualités, que je voterai pour lui.
Vous m'avez interrogé, j'ai répondu.
Maintenant, à chacun son œuvre, à chacun sa responsabilité.
Pour moi, citoyen libre et ami de mon pays, étranger aux passions et aux intérêts, au moment où s'ouvrira le scrutin du 10 décembre, levant la main vers l'Éternel qui peut tout, je m'écrierai :
Dieu! sauvez la France! sauvez la République!
Votre voix, j'en suis sûr, répondra à la mienne.
Allez donc déposer votre vote. C'est un droit dont vous devez user : c'est un devoir qu'il faut accomplir.

Salut et Fraternité.

Le Préfet du Var,
AYRAUD-DEGEORGE.